

Motion sur la Mastérisation

La CNARELA, réunie en assemblée générale à la Sorbonne, le 16 janvier 2010, condamne avec fermeté les dispositions contenues dans la circulaire du 23 décembre 2009 sur la « mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ».

Ces dispositions créeront des cursus incohérents où les étudiants devront essayer de mener de front la validation de leurs enseignements de Master, la réalisation d'un véritable travail de recherche, la préparation au concours et la participation à des stages en établissement. Un tel programme est irréalisable en deux ans, et exclut en même temps toute possibilité de mobilité internationale. De plus, les stages en responsabilité proposés aux étudiants admissibles conduiront à mettre devant les élèves des enseignants qui n'auront pas encore réussi les concours et qui seront utilisés pour remédier aux problèmes de remplacements sans avoir les compétences nécessaires.

La CNARELA demande donc le retrait de cette réforme, déjà repoussée par l'ensemble de la communauté universitaire, et invite le gouvernement à entamer une véritable concertation sur la Mastérisation et la formation des maîtres.